



**CENTRE DE POSTCURE ET DE READAPTATION
DE BILLIERS**

PROJET ASSOCIATIF 2023/2028

Siège social : domaine Prières, 56190 Billiers

LE CONTEXTE

DEFINITION DU PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif constitue, avec les statuts, les fondements de toute association.

Il est l'expression collective des personnes qui décident de s'associer, la base de leur adhésion et la source de leur motivation.

Il est l'acte fondateur qui donne du sens à l'action associative, oriente le fonctionnement de l'organisation et des établissements qu'elle gère.

Il constitue une référence de gouvernance, de direction, d'animation et de travail pour les membres de l'association, les bénéficiaires, les partenaires et les professionnels qu'elle emploie.

METHODOLOGIE DE REDACTION

Pour rédiger notre projet associatif nous avons décidé de réaliser un travail collaboratif et participatif. Pour ce faire, des rencontres ont été planifiées avec les administrateurs :

- **Une première réunion le 15 septembre 2022 (réflexion sur les évolutions de l'environnement du CPR de Billiers)**
- **Une deuxième réunion de travail le 18 octobre 2022 (travail sur la mission, les valeurs, les principes, les orientations stratégiques...)**

Parce que nous avons souhaité fédérer les différents acteurs du CPR de Billiers, les personnes accompagnées et les professionnels ont été associés à la formalisation de ce projet le 25 octobre 2022.

Dans la rédaction de ce projet, nous avons été soutenus et conseillés par le cabinet Alcanéa/Réseau AITIK qui a animé les différentes réunions au cours desquelles les administrateurs, les personnes accompagnées et les professionnels ont pu échanger et partager leurs idées quant aux grandes lignes du futur projet associatif.

HISTORIQUE ET PRESENTATION

Créé à l'initiative de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) en 1961, le centre de réadaptation est un Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) participant au Service Public Hospitalier qui dispense des soins de postcure psychiatrique.

Ainsi, en 1955, la Mutualité Sociale Agricole a acquis le Domaine de Prières pour y créer le Centre de Réadaptation qui a ouvert ses portes en 1961 sur le site d'une abbaye cistercienne fondée au milieu du XIIIème siècle par le Duc Jean 1^{er} de Bretagne. L'abbaye de Prières a connu une certaine notoriété jusqu'à son déclin au 16^{ème} siècle avant d'être rebâtie fin du 17^{ème}, début du 18^{ème} siècle. Confisquée à la Révolution, elle a été revendue à un exploitant agricole et ses bâtiments ont été en grande partie démantelés.

Le premier Médecin Directeur du Centre de Réadaptation, le psychiatre André LAMARCHE (1908-1985) y a repris le travail qu'il avait déjà effectué plus de vingt ans auparavant en Tunisie. Confronté à la fermeture d'une partie de son service, il avait imaginé de réinsérer ses patients hospitalisés au long cours dans un village rural, en les incitant à participer à la vie locale.

C'est à partir de cette collaboration avec la population, autour d'activités artisanales et agricoles qu'est née l'idée de Réadaptation. Les Soins de Réadaptation, fondés sur des mises en situations professionnelles et par la réhabilitation sociale, se sont ensuite organisés au sein de structures marquées par l'ouverture sur l'extérieur et la pluridisciplinarité de leurs équipes. L'expérience de Billiers, débutée en 1961, s'est poursuivie dans l'Ardèche, le Cantal, le Gard, l'Isère, la Loire-Atlantique, le Var, etc.

Aujourd'hui, le CPR de Billiers est habilité à recevoir des patients, hommes et femmes de plus de 18 ans. Il est inscrit sur la carte sanitaire comme centre de postcure psychiatrique, au sein d'un réseau qui comprend en amont les établissements d'hospitalisation et les secteurs psychiatriques, en aval les structures d'insertion sociale et médico-sociale.

Il s'organise autour de plusieurs unités ou dispositifs que sont :

- **La réadaptation** d'une capacité de 92 lits qui propose un parcours de postcure psychiatrique et réadaptation en psychiatrie via le prolongement de soins actifs et des modalités thérapeutiques fondées sur des mises en situations concrètes. L'objectif est d'accompagner le stagiaire (patient), vers une insertion ou une réinsertion sociale, voire professionnelle, au mieux de son efficacité et de ses souhaits. Le dispositif s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée de médecins psychiatres, d'infirmières, d'éducateurs, de moniteurs, de travailleurs sociaux, d'aides médico-psychologique, d'ergothérapeutes, d'une enseignante, d'une neuropsychologue, d'une monitrice auto-école, d'un éducateur sportif, d'une équipe d'animation et d'une équipe administrative.
- **L'UPISP** (Unité Passerelle d'Insertion Socio Professionnelle) d'une capacité de 30 places, qui propose un accompagnement au plus près des besoins des personnes. Notre équipe constituée d'un médecin référent, d'une assistante sociale, d'un chef de service et d'une équipe professionnelle, propose ainsi un suivi individuel pour permettre de prendre le temps de construire un projet personnel d'insertion sociale et professionnelle. Celui-ci se traduit par la construction d'un projet d'accompagnement personnalisé et d'appui sur des ateliers professionnels.
- **L'UHT** (unité d'hébergement temporaire) d'une capacité de 21 places qui est un dispositif d'hébergement adossé à l'UPISP afin d'accueillir les bénéficiaires de ce dispositif n'ayant pas de solution de logement à proximité de l'établissement. Elle dispose d'une équipe éducative composée d'aides médico psychologique et d'une d'éducatrice.
- Le **SAMSAH** Skoazell (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) d'une capacité de 20 places, tout handicap, qui a ouvert ses portes le 15 février 2021 et se situe dans les locaux appartenant à la résidence Océane (EHPAD) de Muzillac. Le SAMSAH (dont le nom SKOAZELL signifie le soutien, l'accompagnement en breton) couvre tout le secteur SUD-EST du Morbihan, dépourvu jusqu'ici de cette offre de service. Constitué d'une équipe pluridisciplinaire (AMP (Aide Médico Psychologique), CESF (Conseillère en économie sociale et familiale), IDE (Infirmier en soins généraux), psychologue, médecin psychiatre et responsable de service), il permet, par un accompagnement à domicile, de valoriser les ressources de chacun et de pallier les difficultés pour contribuer à la réalisation du projet de vie du bénéficiaire.
- Le **Job Coaching**, d'une capacité de 60 places, est un dispositif innovant qui facilite la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique. Le dispositif est composé d'un coordinateur médical, d'un chef de service, de 3 « Job coach », et d'une neuropsychologue. Il a pour objectifs de :
 - Proposer un outil de soin et de réhabilitation pour les personnes qui vivent avec une pathologie psychiatrique impactante,
 - Proposer un outil qui permet de réduire les durées d'hospitalisation et d'en limiter la fréquence,
 - Proposer un outil accessible à toutes les personnes qui souhaitent avoir une activité professionnelle en milieu ordinaire et cela sans reconnaissance préalable de la qualité de travailleur handicapé.

NOTRE MISSION

« Développer le maximum d'autonomie et de liberté dont une personne est capable, au sein d'une société qui l'accepte », tels étaient les fondements du CPR de Billiers lors de sa création en 1961.

Ce principe fondamental qui a présidé à l'ouverture de l'établissement, il y a plus de 60 ans, reste d'actualité et constitue encore aujourd'hui l'ADN de nos accompagnements au quotidien.

Dans ce cadre, le CPR de Billiers se donne 2 missions essentielles :

- Accompagner toute personne en situation de fragilité et/ou de handicap dans la construction d'un projet de vie épanouissant ; et pour cela :
 - Bâtir ensemble un parcours agile, considérant la singularité de chacun,
 - Donner les moyens d'adapter ce parcours selon les évolutions de ses besoins.
- Concevoir, créer, développer des dispositifs d'accompagnement innovants, évolutifs, adaptés aux besoins des personnes et à notre environnement.

LES VALEURS ET PRINCIPES DE NOTRE ASSOCIATION

Nos différentes valeurs, partagées par tous et mutualisées, constituent à elles-seules des repères et guident les choix de notre Association. Nous défendons et prônons ces valeurs pour faire de notre association, un lieu permettant l'épanouissement, la bienveillance et donc la bienveillance envers les personnes que nous accueillons.

LA CREATIVITE

Ne pas subir les situations, mais les anticiper et en être de véritables acteurs, tel est le fondement de nos pratiques. La créativité et l'innovation sont d'absolues nécessités pour s'adapter.

Concevoir des dispositifs et des réponses, toujours au plus près des besoins des personnes accompagnées et aux manques éventuels dans leur accompagnement, que ce soit au sein de l'association, ou via des coopérations territoriales, est le fil conducteur de notre action.

LE RESPECT DE SOI

Se respecter, c'est se prendre soi-même en considération ; ce qui suppose de s'écouter et d'être écouté pour s'adapter aux différents besoins.

Proposer un accompagnement qui permette aux personnes accompagnées d'apprendre à se respecter, à renforcer l'estime de soi, est central dans nos approches. Ce principe se décline également pour les accompagnants pour lesquels il doit être également source de valorisation.

LA RECONNAISSANCE SOCIALE

La reconnaissance est issue d'un double mouvement : se faire reconnaître et être reconnu par autrui. C'est dans ce mouvement bilatéral que s'inscrivent les pratiques au sein du CPR de Billiers. Il s'agit pour chacun de mettre en œuvre un projet de vie et d'adaptation conforme à ses besoins, demandes et attentes, permettant d'évoluer dans la société et d'y exercer le rôle souhaité.

Ainsi, nous accompagnons la reconquête de la reconnaissance sociale, afin de permettre à chacun de trouver sa place et de donner une place à chacun dans la société, quelles que soient ses problématiques, sa situation, ses difficultés...

L'EGALITE

L'égalité consiste à considérer chaque personne de la même façon, quels que soient son histoire, son vécu, ses origines. L'accompagner équitablement dans tous les domaines est fondamental.

Nous proposons un accompagnement qui vise à mobiliser les ressources actuelles, atténuer les différences ou à compenser un manque, afin que chacun puisse accéder à un projet de vie épanouissant.

L'OUVERTURE D'ESPRIT SUR LES DIFFERENCES DANS TOUS LES DOMAINES

le CPR de Billiers s'attache, dans tous les accompagnements qu'il propose, à avoir un regard tolérant sur la différence ; ceci dans le respect de chacun. Convaincus que la différence est une richesse, nous la valorisons dans nos accompagnements. Ainsi, dans la vie quotidienne au sein du le CPR de Billiers, ou en dehors, ne pas juger l'autre et accepter de vivre ensemble constituent des conditions incontournables faites de respect et de tolérance, qui invitent à s'ouvrir à la diversité.

L'AUTODETERMINATION

L'autodétermination se définit comme la capacité « à agir et à gouverner sa vie, à choisir et à prendre des décisions libres d'influences et d'interférences externes exagérées »¹. Développer l'autonomie et la liberté de choix constituent pour le CPR de Billiers des incontournables.

Chaque personne doit être en capacité de décider pour elle-même, de « choisir pour soi ». Pour les accompagnants, cela se traduit par « faire avec » et non « à la place » des personnes accompagnées. C'est une approche fondamentale, clé de réussite en matière d'inclusion dans la société, portée par le CPR de Billiers.

« Les valeurs en philosophie donnent lieu à des principes qui renvoient à des règles de conduite »

De ces valeurs découlent plusieurs principes qui s'assimilent à des lignes directrices pour le bon fonctionnement de l'association.

Parmi les principes phares qui orientent notre fonctionnement, la **promotion de l'autonomie et le développement de la responsabilité** guident notre volonté de développement du **pouvoir d'agir** et la **participation** des personnes accueillies au sein de l'association et en dehors.

La possibilité est laissée aux personnes de faire preuve d'**initiatives** et de participer à la vie de l'association. La parole est donnée à chacun, accueillie et entendue. Nous sommes convaincus que notre collectif et le **partage**, les **échanges** qui en découlent fondent le cœur de notre vie associative en y mêlant créativité, esprit d'initiatives...

L'esprit d'équipe, la notion du **collectif** et la **pluridisciplinarité** sont alors des points importants qui guident nos actions, nos décisions, nos grandes orientations.

¹ Wehmeyer et Sands - 1996

NOS ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'association du CPR de Billiers s'est fixée 6 orientations majeures au service des personnes accueillies/accompagnées, relevant :

- D'un ancrage fort dans son environnement,
- De l'innovation,
- De la fluidité des parcours,
- De l'épanouissement personnel et professionnel des personnes accueillies.

1/ Devenir et se positionner comme un acteur de poids de la santé mentale, sur le territoire

Pour continuer à exister et à se développer sur son territoire, le CPR de Billiers se doit d'être incontournable sur le champ de la santé mentale.

Proposer une force créative plus importante, offrir aux personnes accompagnées des dispositifs innovants, répondant au plus juste à leurs besoins, s'appuyer sur son réseau et ses partenaires, telles sont les orientations majeures.

L'identité unique du CPR de Billiers dépend donc de sa capacité à apporter des réponses originales et toujours renouvelées, à être force de proposition auprès des financeurs et partenaires, à porter des projets nouveaux et, in fine, à fédérer un collectif qui serve les intérêts des personnes accompagnées.

Dans notre volonté d'ouverture, nous souhaitons faire bénéficier d'autres structures de notre force créative et de notre expertise. Ainsi, nous entendons proposer plus largement nos dispositifs et en construire de nouveaux, au-delà de notre territoire habituel.

Développer des réponses inclusives sans que le territoire ne soit une limite, proposer des réponses à des régions ou départements qui en manquent, contribuera au développement de notre notoriété et de notre rayonnement, fondés sur notre expertise, au service des personnes accompagnées.

2/ Innover, créer, être force de proposition via la construction et le renforcement des coopérations territoriales

Anticiper les évolutions des besoins des personnes accompagnées mais aussi celles de notre environnement, nécessite de rechercher, de valoriser les coopérations, de travailler en partenariat, de se remettre en question, sans se contenter de ce que l'on sait déjà.

Aujourd'hui, à l'heure du « tout inclusif », beaucoup reste à faire.

L'accessibilité à la cité, au travail, aux loisirs, à la formation, l'ouverture de notre établissement, la lutte contre la stigmatisation sont autant de thématiques de recherche et d'innovation qui guident nos actions.

Nous affirmons donc notre capacité à expérimenter, tester, incuber des réponses innovantes aux besoins des personnes que nous accompagnons au quotidien. Cela se traduit par la promotion d'une véritable culture de l'innovation qui renforce la prise d'initiatives et l'agilité de notre structure, des professionnels et des personnes accompagnées. Nous entendons fonctionner en plateformes d'innovation qui, au-delà de la coordination interne nécessaire, permettent également d'associer nos partenaires sur le territoire, afin d'aboutir à une véritable coopération.

3/ Développer l'accompagnement des personnes dans et hors les murs

Afin de favoriser l'inclusion et de palier, tout au long du parcours, aux phénomènes de stigmatisation et d'isolement éventuel des personnes accompagnées, il est essentiel de proposer des réponses institutionnelles et des accompagnements « hors les murs ».

Partant du principe que l'institution n'est qu'une étape du parcours, l'heure n'est plus à la segmentation des accompagnements. Le développement de solutions ambulatoires est donc incontournable et nécessite le décloisonnement des différents secteurs, afin de faciliter l'accès aux ressources du territoire.

Nos accompagnements se doivent donc d'être intégrés et non clivants entre le « hors les murs » et l'institution. En effet, nous affirmons que l'enjeu n'est pas tant d'être « dans les murs » ou « hors les murs », mais qu'il est celui de la place de la personne et de l'accompagnement proposé, où qu'elle soit, pour l'aider à préserver, valoriser, développer celle-ci dans la société et pour cela « faire avec elle ».

L'ensemble de notre accompagnement se conçoit, alors, à partir de dispositifs et de réponses diverses et intégrées, qui permettent à toute personne accompagnée d'entrer et de sortir à tout moment, selon ses besoins et ses capacités. Ceci garantit notre capacité institutionnelle à proposer des réponses agiles, au service de l'adaptation des parcours.

En ce sens, les dispositifs tels que le SAMSAH, le job coaching, l'accueil de jour en UPISP constituent un premier niveau de réponse existant au sein du CPR de Billiers.

4/ S'ouvrir à la possibilité d'accueillir et d'accompagner une population différente

Parce que des réponses existantes au sein du CPR de Billiers aujourd'hui peuvent répondre aux besoins d'autres personnes, qu'elles soient en situation de handicap ou non, la capacité à s'ouvrir à de nouveaux publics sur le territoire est essentielle.

Accueillir de nouveaux publics en difficulté, créer/gérer un nouveau service/dispositif sur le territoire sont des réponses pertinentes à proposer.

Pour cela, favoriser le maillage et la complémentarité entre structures, proposer de nouveaux dispositifs venant compléter l'offre de service existante, qu'ils soient gérés ou non par le CPR de Billiers, renforcer les expertises pour l'accueil de nouveaux publics sont autant de déclinaisons de notre stratégie.

5/ Travailler sur l'acceptation de la différence

Convaincus de la nécessité de poser les principes d'un accompagnement qui repose sur une dynamique d'adaptation constante et qui favorise l'inclusion dans tous les espaces de la vie en société, nous revendiquons de travailler sur l'acceptation de la différence.

Ainsi, renforcer les liens familiaux et sociaux, permettre à chacun d'exercer sa citoyenneté, d'accéder à ses droits et favoriser l'acceptation de l'autre et de sa singularité sont les enjeux clés de notre démarche d'accompagnement.

Nous nous positionnons donc comme médiateurs entre les personnes accompagnées et la société, en proposant un contexte systémique favorable, en développant la tolérance entre tous et en ouvrant notre établissement à et sur son environnement.

Nous nous autorisons, alors, à interagir avec des lieux de vie accueillant des publics différents, dans le cadre d'accompagnements ou de soutiens temporaires, via des unités mobiles.

De fait, nous encourageons les équipes à renouveler leurs modalités d'intervention par l'ouverture à des méthodes et pratiques différentes qui sont, selon nous, des conditions incontournables de réussite.

6/ Développer le territoire d'intervention du CPR de Billiers, à partir de son expertise et de sa notoriété

Développer des réponses inclusives, sans que le territoire ne soit une limite, proposer des réponses à des régions ou départements qui en manquent contribuera au développement de notre notoriété, de notre rayonnement fondé sur notre expertise, au service des personnes accompagnées.

Dans notre volonté d'ouverture, nous souhaitons faire bénéficier d'autres structures de notre force créative et de notre expertise. Ainsi, nous entendons proposer plus largement nos dispositifs et en construire de nouveaux, au-delà de notre territoire habituel.

NOS ACTIONS

« Il importe à l'Association de prendre en considération la personne dans sa diversité, en tendant à répondre à ses aspirations, par la recherche de solutions individualisées, lui redonnant la possibilité de se réaliser".

Et, pour cela :

- Se fixer des **objectifs** réalisables
- Être **force de proposition** vis-à-vis des financeurs
- **Renforcer, développer** les liens avec le tissu associatif local, avec la population
- **Décloisonner la structure** sur les champs économiques, sociaux, institutionnels
- **Développer l'inclusion inversée**, c'est-à-dire favoriser l'inclusion des personnes accompagnées dans la cité et aussi ouvrir l'association pour permettre à la cité d'y venir, d'y participer
- **Développer les coopérations** territoriales et les partenariats

Notre projet associatif, réalisé en coopération avec l'ensemble des personnes concernées, quel que soit leur statut, nous permet d'affirmer notre volonté de proposer et d'accompagner des parcours toujours plus inclusifs, dans lesquels le travail est la clé de voute.

Véritable performance pour nous tous, nous nous devons de proposer des accompagnements intégrés, élaborés sur la base d'une coopération fondamentale entre tous.

« Aucun de nous ne sait, ce que nous savons tous ensemble »²

Projet associatif validé au Conseil d'Administration du 17/11/22

La présidente du Conseil d'Administration


Mme Isabelle COUÉ

La secrétaire de Séance


M^{me} Catherine HINRY

² « Être reconnu au travail. Oui, mais comment ? » Différent et compétent – Chronique sociale (2019)